

Monsieur le Directeur Général,

Comme notre temps est précieux, et parce qu'y a pas de petits profits, à l'instar des entreprises, dorénavant nous demanderons 60€ pour répondre aux différents baromètres internes, quizz, enquêtes DSI, Atouts agents, Auto-diag'...

Bien sûr, nous attendons les mêmes émoluments pour les privé.e.s d'emploi pour chaque questionnaire de satisfaction, de recherche d'emploi...

Certain.es de pouvoir compter sur votre compréhension, recevez nos solidaires salutations.

Solidaires SUD Emploi

HEB'DDO

L'info opérationnelle en Auvergne-Rhône-Alpes

Entreprises

Interlocutrice : [REDACTED]

Enquête de la Direction Générale et de la DSI

Pour information, la direction du développement des services aux entreprises de la DG et la DSI nous confirment mener une enquête qui s'inscrit dans le cadre de travaux en cours pour améliorer la mise en œuvre de la marque employeur (page entreprise, logos,...)

Vous trouverez ci-dessous, le mail envoyé par la DG aux entreprises concernées :

Bonjour,

France Travail mène actuellement **une étude auprès des entreprises** sur la façon dont elles communiquent sur leur marque employeur lors de leurs recrutements ([voir lettre d'accréditation en pièce jointe](#))

Vous avez déjà sollicité France Travail et votre opinion nous intéresse !

Nous souhaiterions échanger avec vous afin de voir comment l'améliorer.

Cette étude se déroule sous la forme d'un **entretien en visioconférence de 30 minutes la semaine du 22 avril 2024** (date et horaire au choix)

Je vous rassure sur le fait qu'il ne s'agit en aucun cas d'une démarche commerciale.
L'analyse des retours des recruteurs sera utilisée par France Travail pour améliorer son service de "pages entreprises".

Ces pages permettent aux entreprises de se présenter auprès des candidats : elles contiennent par exemple le logo, une photo, des éléments sur le secteur d'activité, le nombre de salariés et c'est également là que sont regroupées toutes les offres d'emploi de l'entreprise.

Parce que nous savons que votre temps est précieux, nous vous remettons un dédommagement de 60€ par virement bancaire pour vous remercier de votre participation.

9 N° 17 du 24/04/24

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail